



Déchetterie

L'accès aux déchetteries est réservé aux habitants des communes de la communauté de communes du Bas-Chablais ayant préalablement retiré une vignette auprès de la mairie.

La vignette est à coller sur le pare-brise du véhicule concerné. Plusieurs vignettes peuvent être retirées en fonction du nombre de véhicules utilisés.

Documents à fournir obligatoirement pour obtenir une vignette :

- Carte grise du véhicule
- Justificatif de domicile

Attention :

- La déchetterie de Sciez est fermée le mardi mais vous avez la possibilité d'aller sur Douvaine ou Bons en Chablais.
- Les entreprises doivent contacter directement la C.C.B.C.

Contact :

C.C.B.C : 04 50 94 27 27
www.cc-baschablais.com

*Le service population vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00 - le samedi matin de 9h00 à 12h00.*

Mairie de Sciez
614, avenue de Sciez - BP 20
74140 Sciez
Tél : 04 50 72 60 09
accueil@ville-sciez.fr